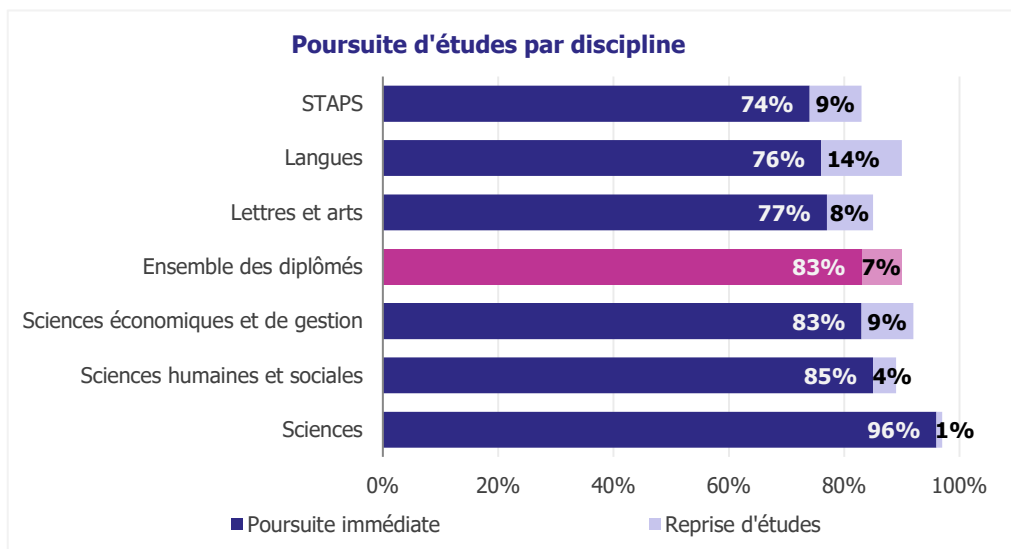


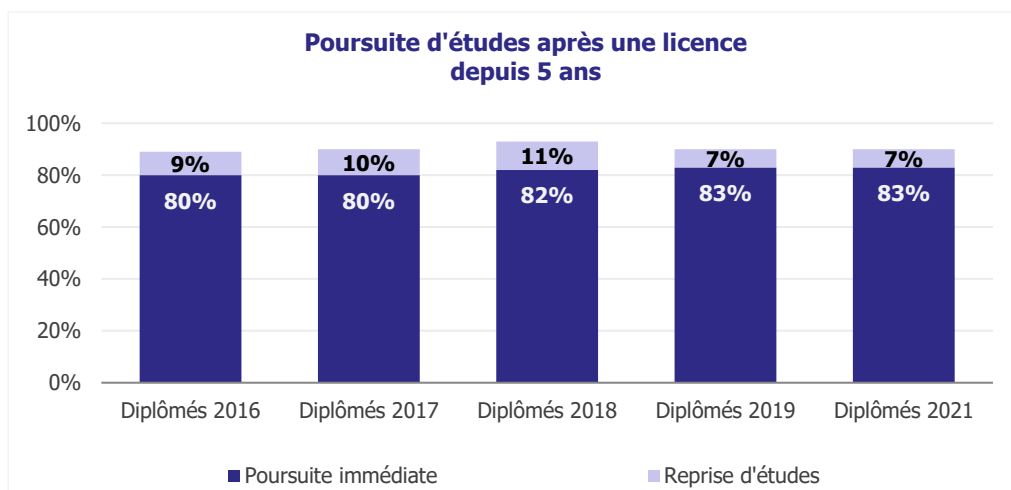
## Parcours d'études après une licence obtenue en 2021



Après l'obtention d'une licence en 2021, les étudiants poursuivent massivement leurs études. Plus de huit licenciés sur dix poursuivent immédiatement après l'obtention de leur diplôme, et 7 % après une interruption d'une année. Finalement 10 % des diplômés arrêtent leurs études au moins deux ans. Cette proportion reste stable sur les cinq dernières années.

Les diplômés des licences relevant des disciplines de sciences, de sciences humaines et sociales et de sciences économiques et de gestion poursuivent plus fréquemment leurs études dans la continuité de la licence, contrairement aux licenciés de STAPS, de langues et de lettres et arts qui poursuivent moins souvent dans l'immédiat. Cependant les licenciés de langues reprennent plus fréquemment leurs études.

L'arrêt des études concerne plus souvent les diplômés de lettres et arts et de STAPS. Pour ces derniers, l'arrêt des études est plus fréquent que celui des promotions précédentes. Cette hausse est essentiellement due à la création d'un nouveau parcours de licence de STAPS, parcours à l'issue duquel 34 % des diplômés ne poursuivent pas d'études. A l'inverse quasiment tous les licenciés de sciences prolongent leurs études.



### Définitions

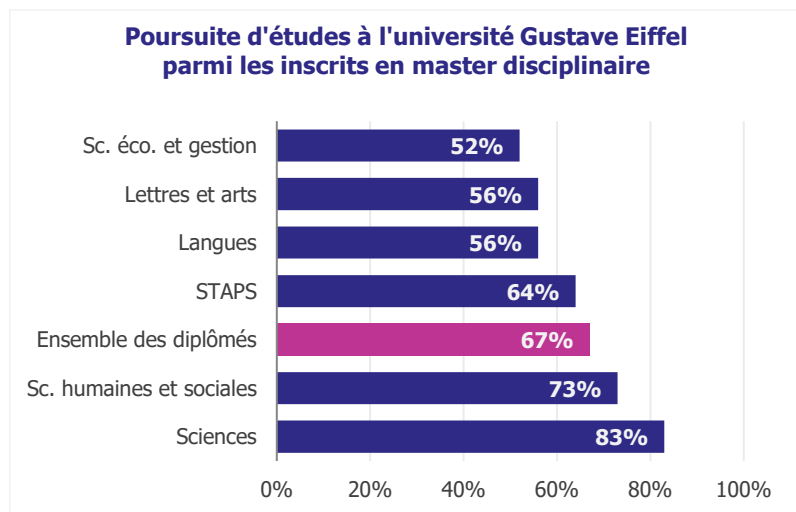
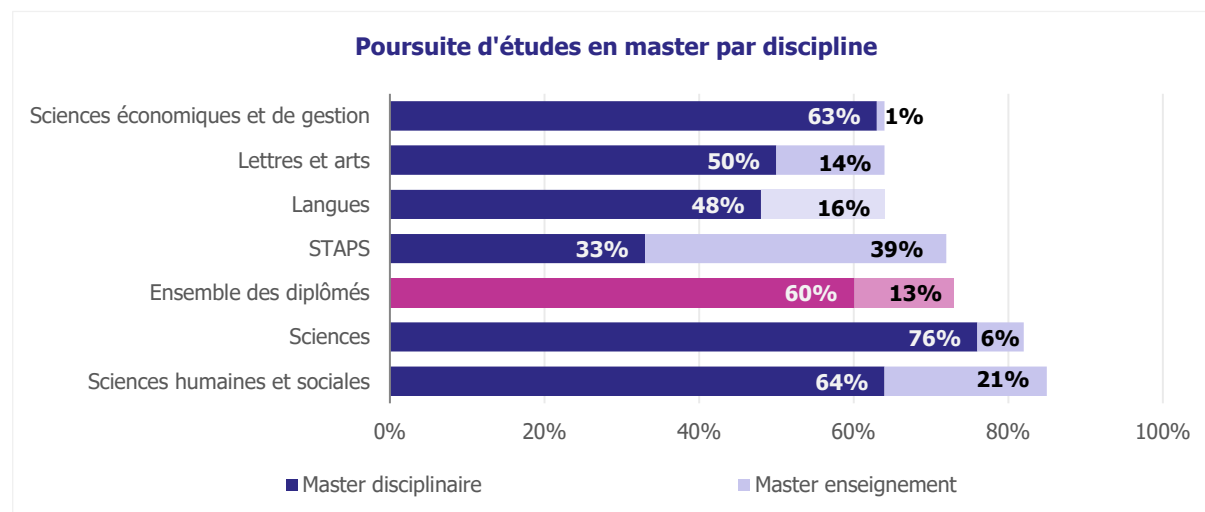
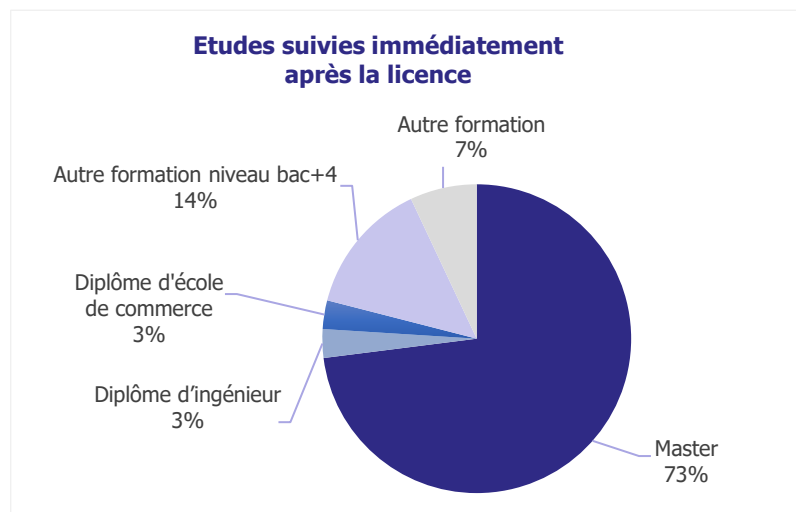
#### Taux de poursuite d'études :

Part des diplômés inscrits dans une formation l'année suivant l'obtention du diplôme.

#### Taux de reprise d'études :

Part des diplômés inscrits dans une formation après une année d'interruption d'études.

## Les formations après la licence



Quand ils poursuivent leurs études, les licenciés choisissent essentiellement un master et c'est particulièrement le cas des diplômés de sciences humaines et sociales et de sciences, alors que les licenciés de sciences économiques et de gestion, de lettres et arts et de langues s'orientent moins souvent en master. La majorité suivent un master disciplinaire à l'université Gustave Eiffel. Les licenciés de sciences s'inscrivent massivement dans l'établissement contre la moitié des diplômés de sciences économiques et de gestion.

Les licenciés de sciences économiques et de gestion, de lettres et arts et de langues choisissent plus souvent une formation d'école spécialisée de niveau bac+4, ou, essentiellement pour les économistes, un diplôme d'école de commerce. Si les diplômés de sciences poursuivent massivement en master, ils s'orientent secondairement en diplôme d'ingénieur (9%).

Globalement, 13 % des poursuivants choisissent un master des métiers de l'enseignement (MEEF) et 60 % un master disciplinaire. L'orientation en master MEEF est plus fréquente pour les diplômés de sciences humaines et sociales et de STAPS. Pour ces derniers la formation aux métiers de l'enseignement est même la principale poursuite d'études.

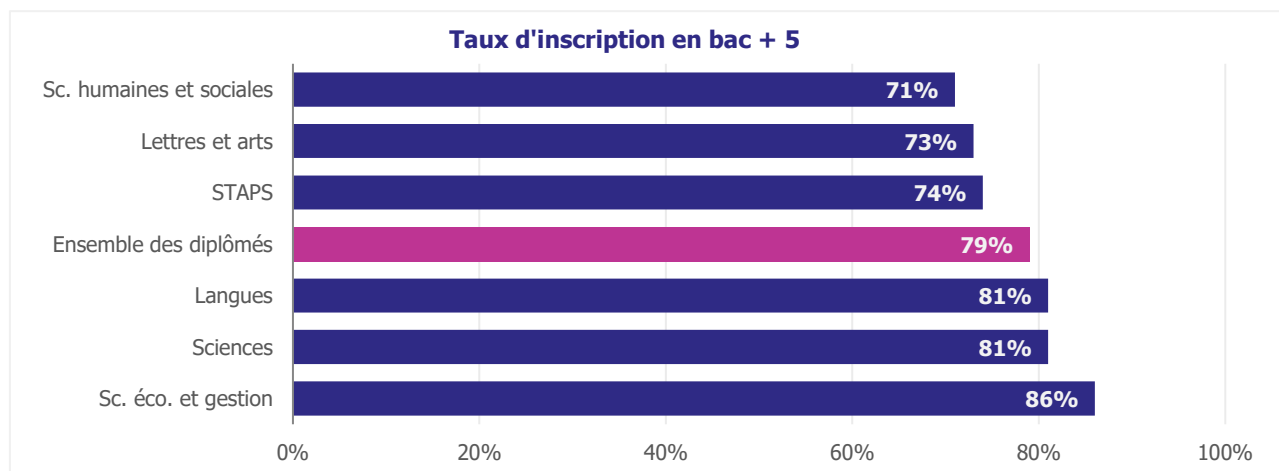
### Définitions

#### Taux de poursuite d'études en master :

Part des diplômés inscrits en master disciplinaire ou enseignement parmi les diplômés inscrits dans une formation l'année suivant l'obtention de la licence.

#### Taux de poursuite d'études à l'université Gustave Eiffel :

Part des diplômés de licence inscrits à l'université Gustave Eiffel parmi les diplômés ayant poursuivi leurs études en master disciplinaire immédiatement après la licence.



Parmi les étudiants en poursuite d'études immédiate, 91 % sont inscrits dans une formation de niveau bac+4, et 79 % d'entre eux suivent un bac+5 l'année qui suit. L'accès à une formation de niveau bac+5 sans retard est particulièrement élevé pour les diplômés de sciences économiques et de gestion, de langues et de sciences. En revanche les diplômés de STAPS, de lettres et arts et de langues y accèdent moins souvent. Parmi ceux n'étant pas inscrits dans une formation de niveau bac+ 5 deux années après la licence, 57 % redoublent et sont inscrits à bac+4 et un tiers d'entre eux arrêtent leurs études.

## L'insertion professionnelle

	Diplômés 2021
Taux de diplômés sur le marché de l'emploi	14 %
Taux de chômage	17 %
Taux d'emploi stable	55 %
Part des PCS cadre et profession intermédiaire	58 %
Salaire à 18 mois	1 874 €

Dix-huit mois après l'obtention de la licence, 14 % des diplômés sont sur le marché de l'emploi uniquement avec leur licence.

La part des actifs en recherche d'emploi est élevée, avec un taux de chômage à 18 mois de 17 %. Cependant leur ancienneté sur le marché du travail diffère selon leur parcours. En effet si la majorité d'entre eux (62 %) n'ont pas suivi de formation suite à la licence, quatre sur dix ont suivi des études dans la continuité de leur licence. De plus, depuis l'obtention de leur licence, 92 % ont déjà occupé au moins un emploi.

Au moment de l'enquête, plus de la moitié des diplômés en emploi ont signé un contrat stable et autant occupent un poste relevant des PCS de niveau cadre, profession intellectuelle supérieure et profession intermédiaire.

## Définitions

### Taux de diplômés sur le marché de l'emploi :

Part des diplômés actifs 18 mois après l'obtention du diplôme parmi l'ensemble des diplômés de licence.

### Taux de chômage :

Part des actifs en recherche d'emploi au moment de l'enquête.

### Taux d'emploi stable :

Part des emplois stables (CDI+Fonctionnaire) parmi les diplômés en emploi.

### Taux d'inscription en bac+5 :

Part des inscrits dans une formation de niveau bac+5 deux années après l'obtention de la licence, parmi les inscrits en bac+4 l'année suivant l'obtention de la licence.

### Part des PCS cadre et profession intermédiaire :

Part des emplois de niveau cadre et profession intellectuelle supérieure et profession intermédiaire parmi les diplômés en emploi. Les emplois sont classés selon la nomenclature des Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS) de l'INSEE.

## Sources et méthodologie

### Source :

Apogée et enquête téléphonique et électronique, 18 mois après l'obtention du diplôme.

### Champ :

Diplômés de licence en 2021, hors inscrits parallèlement en école d'ingénieur, soit 1 230 diplômés.

### Taux de parcours connus :

85 % pour l'ensemble des diplômés.

### Méthodologie :

- ◆ L'insertion est évaluée 18 mois après le diplôme pour les licenciés n'ayant pas obtenu d'autres diplômes, soit 169 diplômés.
- ◆ Les statistiques ont été redressées.